

S. MAÏZA

H. MAKHLOUF

**Analyse du tableau donnant pour les gouvernorats
de la Tunisie les statistiques mensuelles de
mariage, de 1967 à 1980**

Les cahiers de l'analyse des données, tome 9, n° 1 (1984),
p. 101-112

http://www.numdam.org/item?id=CAD_1984__9_1_101_0

© Les cahiers de l'analyse des données, Dunod, 1984, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Les cahiers de l'analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

ANALYSE DU TABLEAU DONNANT POUR LES GOUVERNORATS DE LA TUNISIE LES STATISTIQUES MENSUELLES DE MARIAGE, DE 1967 à 1980

[MARIAGES]

par S. Maïza (1), H. Makhlouf (2)

0 Origine de l'étude : En consultant l'annuaire statistique de la Tunisie, vol. 25, année 1980, notre attention a été attirée par le tableau dénombrant les mariages déclarés par gouvernorat et par mois pour l'année 1979 (page 54).

Quand nous comparons le taux d'accroissement de la population à la variation du nombre de mariages d'une année à la suivante, nous constatons que le premier (i.e. taux d'accroissement) est toujours croissant alors qu'il ne l'est pas toujours pour le second.

année	1977	1978	1979	1980
-------	------	------	------	------

Taux d'accroissement de la population en %	2,32	2,35	2,60	2,82
--	------	------	------	------

Source : INST

Ce qui pousse à s'interroger sur les causes de la hausse ou de la baisse de la nuptialité d'une année à l'autre. Afin de mieux voir ces variations nous avons recueilli les données ventilant les statistiques de mariages par gouvernorat et par mois pour la période allant de 1967 à 1980.

Avant 1974, le territoire de la République Tunisienne était divisé en treize gouvernorats ; le 5.6.74, la loi 47 portait une modification de l'organisation administrative du pays en le divisant en dix-huit gouvernorats.

Pour avoir une série cohérente, nous avons affecté pour toute la période étudiée au gouvernorat de Tunis, Zaghuan et Tunis Sud, au gouvernorat de Sousse, Monastir et Mahdia, au gouvernorat de Gafsa, Sidi Bouzid et au gouvernorat du Kef, Siliana ; ce qui nous ramène à treize gouvernorats.

1 Le tableau des données : La compilation des données a fourni un tableau ternaire M. G. T..

M : l'ensemble des douze mois du calendrier solaire (de janvier à décembre).

G : l'ensemble des 13 gouvernorats existant avant 1974.

T : l'ensemble des quatorze années de 1967 à 1980 inclus.

k(m,g,t) : nombre de mariages enregistrés pendant le mois m de l'année t dans le gouvernorat g.

(1) Docteur 3° cycle, laboratoire de statistique Univ. P. & M. Curie.

(2) Professeur d'histoire et de géographie, rue de Kairouan, Korba (Tunisie).

Comme il est désormais classique, nous avons d'abord analysé les trois tableaux de marge binaire : M.G ; G.T ; M.T ; en recourant éventuellement à la classification (CAH) pour interpréter les résultats de l'analyse factorielle.

Pour traiter l'ensemble des informations contenues dans le tableau ternaire, celui-ci peut de trois façons différentes être considéré comme un tableau binaire : (M.G)T, (G.T)M, (T.M)G ; et chacun de ces tableaux binaires peut être analysé soit par lui-même (comme tableau principal) soit adjoint en supplémentaire à l'un des tableaux de marge. Plusieurs de ces voies ont été explorées, mais dans la présente note nous concentrerons notre attention sur le tableau (G.T)M, parce que celui-ci nous paraît présenter les faits sous la forme la plus naturelle. En effet, chaque année, dans chaque gouvernorat, un certain nombre de mariages doit être célébré : il reste aux familles à choisir une date : la ligne gt du tableau (G.T)M, indique comment ces choix se sont distribués entre les mois. De plus la structure de ces choix étant complexe, il nous paraît le plus instructif de présenter la CAH effectuée sur G.T d'après le tableau (G.T)M : ainsi apparaîtront les similitudes et les différences entre les règles de choix régnant telle année dans telle province, et celles qu'on observe ailleurs une autre année...

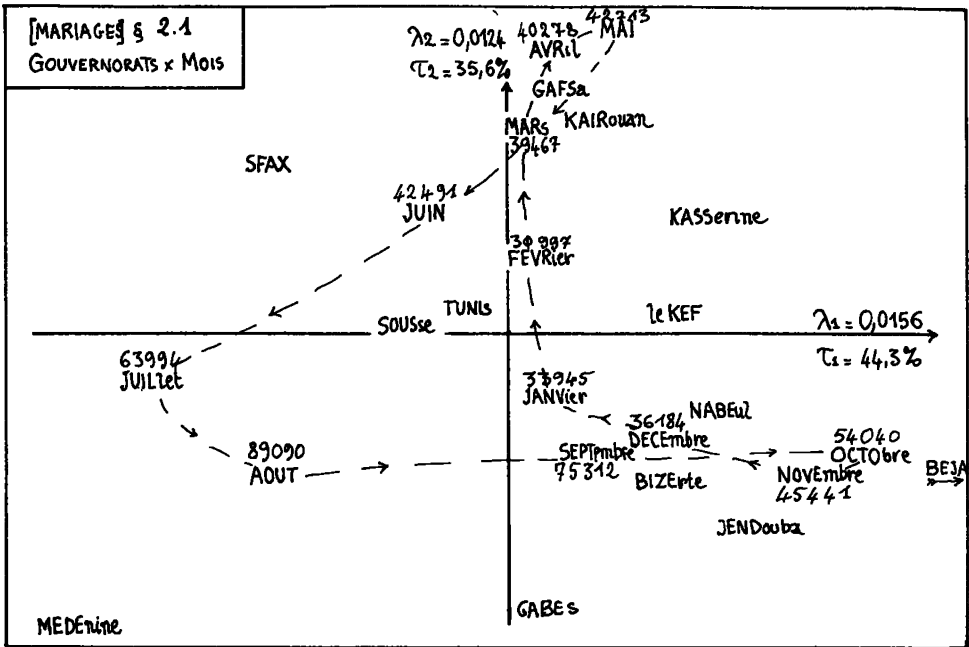
De cette analyse nous attendions quelques aperçus sur la société tunisienne et son évolution : nous avons rencontré de plus un problème particulier, celui de la correction des variations saisonnières dans un pays où l'on suit à la fois deux calendriers : l'un solaire, l'autre lunaire, en lent déphasage l'un par rapport à l'autre.

Dans la suite nous exposerons d'abord avec une interprétation sommaire, les résultats des analyses multidimensionnelles : au § 2 l'analyse factorielle des tableaux de marge binaire ; et au § 3 la classification sur G.T. Le § 4 est consacré à une analyse complémentaire relative aux demandes d'emplois et à la répartition de la population par âge et sexe.

2 Analyses des marges binaires

2.1 Analyse du tableau G.M : Il faut d'abord noter qu'avec $\lambda_1 = 0,0156$ et une trace de 0,0352, le contraste entre les profils des gouvernorats est faible ; il vaut donc la peine de considérer le profil moyen, qu'indiquent les nombres totaux de mariages afférents à chaque mois : entre le maximum (août) et le minimum (février) le rapport est de 2,8. De mauvaises conditions climatiques détournent de célébrer une fête de mariage en hiver : les régions où la fréquence, à la fin de l'hiver (mai) est relativement la plus forte sont précisément celles de l'intérieur : Kasserine, Kairouan, le Kef, Gafsa. Dans les gouvernorats agricoles du Nord, Béja, Nabeul, Bizerte c'est à la fin de toutes les récoltes alors que les activités sont faibles, et les ressources maximales, en automne, que les mariages sont le plus nombreux.

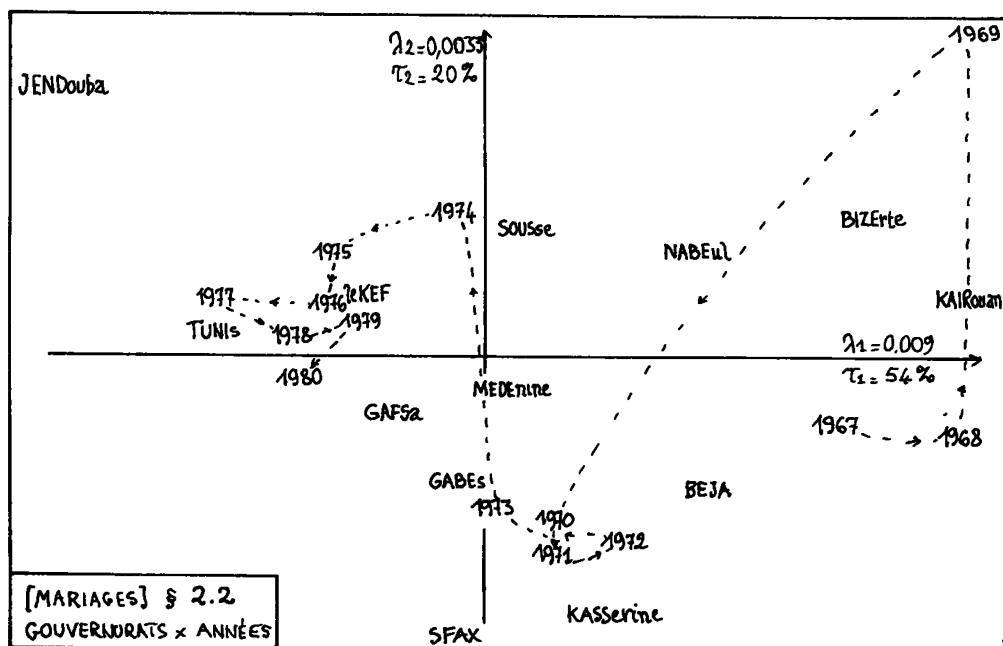
Dans la zone sud de Médénine, la date semble avancée, comme le sont les travaux de la culture. Enfin les grandes villes de Tunis, Sousse et Sfax semblent sensibles au rythme des vacances avec peu de mariages à la rentrée. Nous reviendrons au § 4.1 sur l'interprétation des effets saisonniers.



On a indiqué avec chaque mois le nombre total de mariages enregistrés de 1967 à 1980

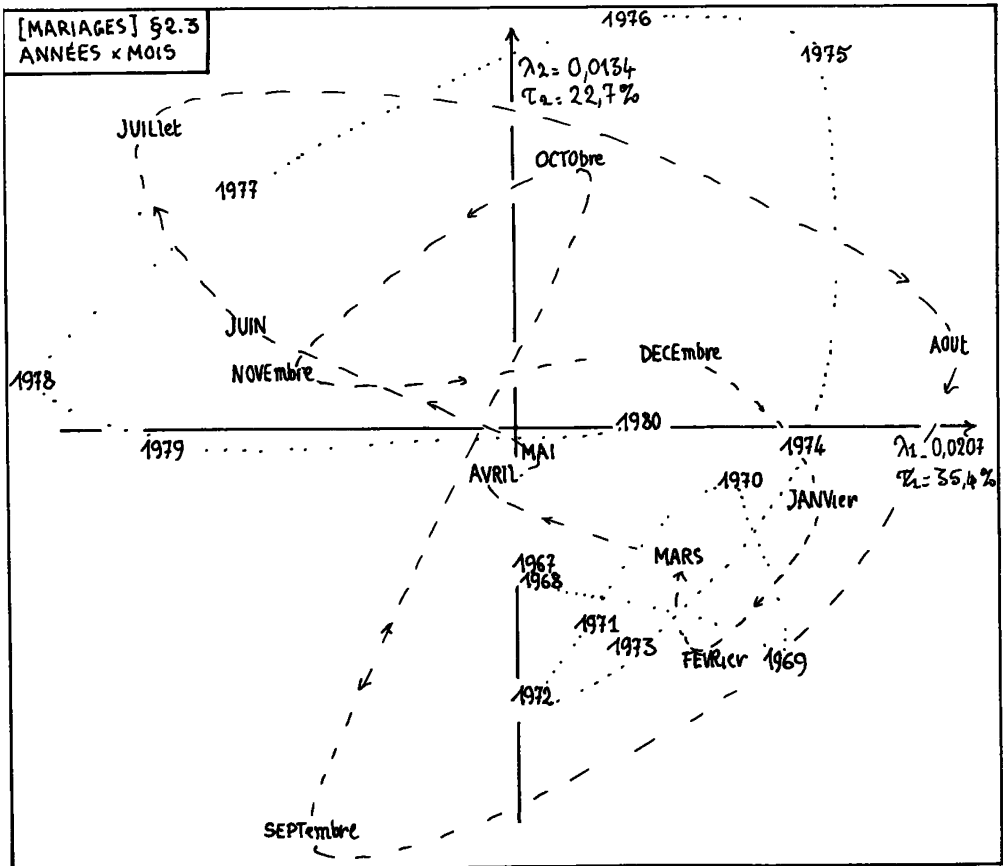
TUNI	Juin+; Juil+; Sept-	20	23	24	25
SOUS	Aout+; Oct-		$\tau = 11,4\%$	$\tau = 25\%$	$\tau = 30\%$
SFAX	Juil++; Oct-				
le KEF		21			
KASS	Juillet-	Mai+			
GAFS	Avril+				
KAIR					
MEDE	Juillet++; Aout+++				
BIZE			22; $\tau = 9\%$		
JEND		Octobre+	Novembre+		
NABE					
BEJA					
GABE					

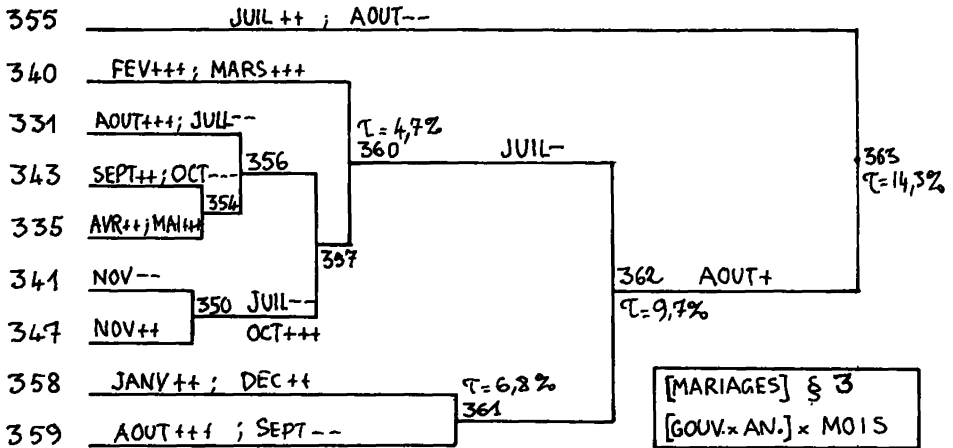
2.2 *Analyse du tableau G.T* : La trace (0,016) est deux fois plus faible que pour G.M : la part des gouvernorats évolue très lentement de 1967 à 1980. Toutefois certaines régions, Jendouba, Tunis, le Kef sont associées aux années les plus récentes, ce qui atteste une progression relative ; au contraire Bizerte et Kairouan sont en recul.



2.3 *Analyse du tableau M.T* : La trace (0,058) est la plus forte trouvée ; ce résultat surprend d'emblée, car d'ordinaire en démographie ou en économie les contrastes temporels sont les plus faibles ; ce qui était vrai pour G.T (dont la trace est moitié de celles de G.M). Dans le plan 1×2 , les trois mois les plus lourds, juillet, août, septembre, dessinent un triangle : la plupart des années sont concentrées dans le quadrant ($F_1 > 0$; $F_2 < 0$) ; mais de 1974 à 1980 se dessine une grande boule. L'explication est que pendant ces années le mois de Ramadan, qui en 1967 coïncidait à peu près avec décembre du calendrier solaire, se déplace lentement d'une extrémité à l'autre de l'été (17 sept.-15 oct. en 1974 ; et 13 juil.-10 août en 1980). Pendant le mois de carême, il n'est pas approprié de célébrer un mariage : les statistiques, bien que rapportées aux mois du calendrier solaire montrent en effet à l'occasion du Ramadan une baisse de fréquence des mariages d'autant plus nette que le mois de jeûne coïncide plus exactement avec un mois solaire : par exemple en 1978, le Ramadan va du 5 août au 2 septembre ; il y a seulement 3302 mariages comptés en août ; le nombre est 9735 en 1975, année où août précède de peu le Ramadan (6 sept.-5 oct.) ; il est de 8881 en 1980, l'année où seuls les 10 premiers jours d'août sont en Ramadan.

Ici se pose le problème de découvrir suivant quelles lois sont déplacés les mariages, empêchés par le carême... Y-a-t-il surcharge du mois précédent, du suivant ? (c'est vraisemblablement le cas quand le mois de Ramadan tombe en été) (cf. § 4.3.2). La difficulté est qu'il faut environ 33 ans pour que le Ramadan revienne à la même place sur le calendrier solaire ; et qu'en 33 ans la vie sociale d'un pays peut changer grandement...



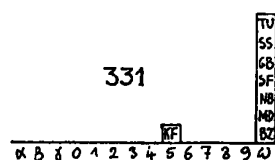
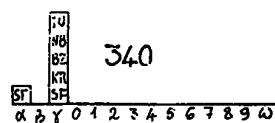
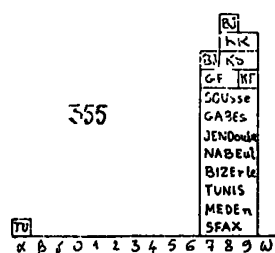


3 Classification sur [G.T] d'après le tableau [G.T] M : A priori, l'interprétation d'une classe peut se faire soit par les années, soit par les gouvernorats : par exemple la classe 355 comprend un profil afférent à l'année 1967 (le profil de TUnis, noté TU α , afin de conserver le chiffre 7 à l'année 77); et tous les autres profils de la classe 355 sont des années 7, 8, 9 (i.e. 77, 78, 79). On dira que la classe 355 s'interprète par les années. Au contraire, la classe 335 s'interprète par les gouvernorats, car tous les profils qu'elle comprend (sauf un : KF7, i.e. Le Kef 1977) sont de Kairouan, de Gafsa et de Kasserine. Pour mettre sous les yeux du lecteur la composition des classes des deux points de vue de T et de G, nous avons tracé des histogrammes : les années de 67 à 80 étant désignées par leur dernier chiffre sauf 67, 68, 69 = α , β , γ ; et 80 = ω . Si par exemple on trouve dans l'histogramme basé sur G de la classe 347 le chiffre ω dans une case au-dessus de KS, cela signifie que 347 comprend le profil de Kasserine en 1980. Pour plus de clarté, l'ensemble G quand il sert de base aux histogrammes, est ordonné d'après l'analyse du § 2.1 ; ce qui améliore la compacité des graphiques.

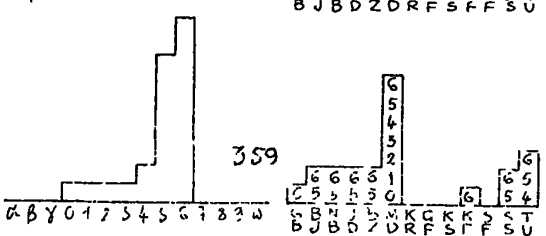
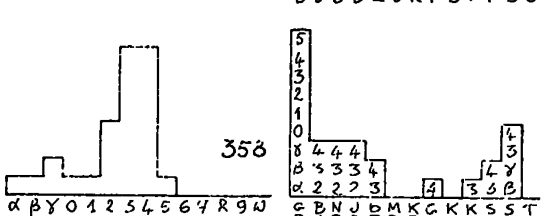
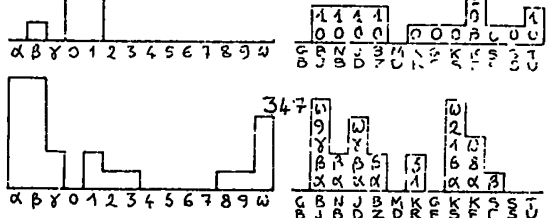
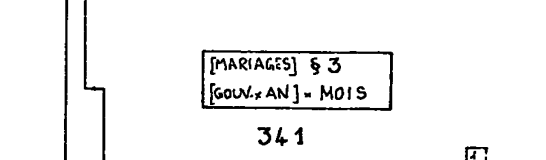
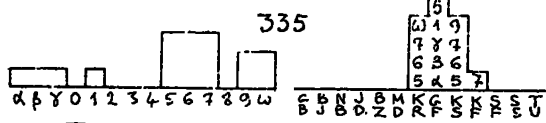
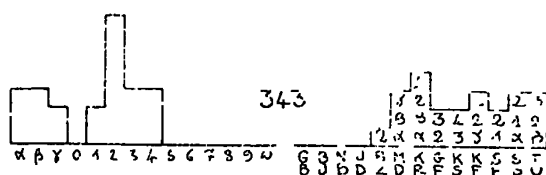
Les résultats de la présente CAH, s'accordent avec ceux des analyses des §§ 2.1 & 2.3. Par exemple la classe 355 très forte en juillet, très faible en août est concentrée sur les années 77, 78, 79 où le Ramadan traverse août. La classe 331 caractérisée par août ++ et juil.-- est sur ω , i.e. 1980, année où le Ramadan va du 13 juil. au 10 août. La classe 335, dont les profils sont caractérisés par avril ++, mai++, ne comprend que des profils afférents aux quatre gouvernorats KR, GF, KS, KF ; lesquels ont été au § 2.1 groupés dans une classe 24 caractérisée par mai+. Tous ces profils (sauf 1) de la classe 341, sont de l'année 70, ou secondairement 71 : le profil de cette classe a pour caractéristique NOV -- : en effet en 1970 le Ramadan coïncide presque avec Nov. et en 1971, il en couvre les 2/3. Etc. .

4 Commentaire socio-démographique sur les mariages en Tunisie

4.1 Mariages et saisons : Il est manifeste que la célébration des mariages est liée au rythme du travail de la terre, car 52% de la population tunisienne est rurale, la répartition par secteur d'activité étant la suivante : primaire 41% ; secondaire 29% ; tertiaire 30%.



MB Seuls figurent sur la carte ci dessus les gouvernorats constitués dès 1967



Nous constatons d'abord que la fréquence des mariages est en hausse après les récoltes : mais cette période, suivant les régions varie au cours de l'été jusqu'au début de l'automne.

Pour plus de précisions, considérons la répartition des ressources en divisant le pays en 3 régions (Sources INST, 1980).

NORD = Gouvernorats de Tunis, Nabeul, Bizerte (Nord-Est) et Jendouba, Béja, Le Kef, Siliana.

CENTRE : Kasserine, Sidi Bouzid, Kairouan, et le Sahel.

SUD : Sfax, Gafsa, Gabès, Médenine.

Ressources	terre labourable	Surf. en légumineuses	arboriculture	ovins
NORD	1831.10 ³ ha	133.10 ³ ha	254.10 ³ ha	1388.10 ³ têtes
CENTRE	2237.10 ³ ha	8.10 ³ ha	1230.10 ³ ha	2072.10 ³ têtes
SUD	605.10 ³ ha	1.10 ³ ha	254.10 ³ ha	791.10 ³ têtes

Ce tableau montre la prédominance du labour dans les régions du Nord, alors qu'au Centre, dominant l'arboriculture (oliviers, amandiers....) et l'élevage (régions de Kairouan et Kasserine) sans oublier, dans la région de Kasserine, la production de l'Alfa à papier destinée à l'usine de pâte à papier des environs ; enfin au Sud (excepté Sfax) on trouve les palmiers dattiers, l'élevage des caprins surtout, et l'extraction des phosphates dans la région de Gafsa. Grâce à ces données, se précise la fréquence prédominante des mariages célébrés après les moissons et les récoltes.

Mais ce facteur n'est pas le seul : il faut considérer également le climat de l'été, période qui coïncide avec les vacances scolaires permettant aux familles de se déplacer à l'occasion des fêtes de mariages (sans affecter la scolarité des enfants).

4.2 *Mariages et régions* : La fréquence annuelle des mariages dans une région dépend de la population d'âge nubile présente, mais aussi des conditions économiques dans lesquelles vit souvent cette population ; les flux migratoires jouent un grand rôle car souvent un travailleur revient à son village d'origine pour s'y marier. Pour apprécier ces facteurs, dans la mesure où le permettent les statistiques disponibles, on a procédé à diverses analyses complémentaires.

4.2.1 *Les pyramides des âges par gouvernorats* : Les données analysées décrivant l'état de la population en 1979 : on a pour 18 gouvernorats, la population ventilée en 24 classes d'âge-sexe.

L'analyse du tableau 18 x 24 fournit des résultats très clairs. Bien que les valeurs propres soient faibles ($\lambda_1 = 0,0056$) ce qui atteste une relative homogénéité du pays, la structure est très nette. Dans le plan (1,2) on trouve d'abord Tunis à l'extrémité positive de l'axe 1, et ensuite 4 régions : Nord et Est ($F_1 > 0$; $F_2 > 0$ pour le Nord ; $F_2 < 0$ pour l'Est) ; puis Centre et Sud ($F_1 < 0$; $F_2 > 0$ pour le Centre ; $F_2 < 0$ pour le Sud). Ces quatre régions sont d'un seul tenant sur la carte, à une exception près : le Gouvernorat de MAHDIA, qui est sur la côte Est, est agrégé à la région sud (Gabès, MEDENINE).

Quant aux âges, on a pour les deux sexes un chapelet qui part de < 14 ans ($F_1 < 0$; $F_2 > 0$) suit l'axe 1 jusqu'à un maximum atteint pour 25-35 ans, et revient dans le quadrant ($F_1 < 0$; $F_2 < 0$) avec la classe d'âge extrême (> 65 ans). Toutefois le mouvement du sexe féminin vers $F_1 > 0$ pour l'âge actif, est moins prononcé que celui du sexe masculin.

On ne s'étonnera pas de voir Tunis associé à un taux relativement élevé de population jeune d'âge adulte (25-35 ans). Les enfants sont proportionnellement le plus nombreux dans le Centre, et éventuellement dans le Nord. Enfin les vieillards prédominent dans le Sud, puis l'Est.

A cette analyse, on a adjoint des colonnes supplémentaires donnant par gouvernorats les emplois répartis en types (en 1976), les nombres de demandes d'emplois (pour 5 années de 1976 à 1980) et les nombres de mariages (pour les mêmes années).

Quant aux types d'emplois on a le tertiaire associé à TUNIS ; le primaire associé au Nord, le secondaire à l'Est : ces deux dernières associations demandent à être précisées par une analyse complémentaire (cf. § 4.2.2).

Fréquences des demandes d'emplois et fréquences des mariages sont dans le quadrant ($F1 < 0$; $F2 < 0$) avec la région Sud.

Ceci infirme une hypothèse qui semblait naturelle : les mariages sont le plus fréquents là où prédomine la population d'âge nubile. A la réflexion, il ne faut pas s'en étonner. Prenons l'exemple du gouvernorat de Médenine. Beaucoup de jeunes hommes émigrent de ce gouvernorat, en quête de travail, vont vers Tunis, ou à l'étranger (Lybie, France...) : mais en général, après deux ou trois années de travail et d'économie, l'émigré revient à sa ville natale pour se marier (le mariage avec une fille extérieure au village natal est rare) ; puis il repart, accompagné ou non de son épouse. Aussi le taux de mariages peut-il être relativement élevé, bien que la classe des jeunes accuse plutôt un déficit.

4.2.2 Les types d'activité : Les statistiques disponibles concernent l'année 1976, avec un recensement pour 18 gouvernorats en cinq types d'activité : Primaire, Secondaire, Tertiaire, chômage et sous-emploi (à l'exclusion des "non actifs").

L'analyse du tableau 18x5 montre sur l'axe 1 l'association attendue du Tertiaire avec Tunis suivi de Monastir et Sousse ; à l'opposé le primaire va avec Kasserine, Sidi Bouzid, etc. . L'axe 2 signale un fort taux de chômage déclaré à Jendouba et Siliana (le chômage étant absent à Sfax et Medenine). L'axe 3 montre l'importance du secteur secondaire à Bizerte (Sidérurgie pétrolière et industrie navale) ainsi qu'à Cabès (industrie chimique, engrais), et Monastir (tourisme, etc.). L'axe 4 signale du sous-emploi au Kef et à Gafsa.

De toute cette structure seul l'axe 1 intéresse les mariages* et la démographie* : les classes adultes de la population sont associées à $F1 > 0$ (Tunis) ; une proportion élevée d'enfants et de vieillards (âge < 15 ; âge > 65) se place du côté $F1 < 0$: et c'est là aussi que se projettent les profils des mariages et ceux des demandes d'emploi. Tout ceci confirme ce qu'on a vu au § 4.2.1.

4.2.3 Evolution de la nuptialité et évolution de l'emploi : Les données analysées au §§ 2 et 3 couvrent une assez longue période, de 1967 à 1980. Les données complémentaires dont nous disposons pour interpréter ces analyses sont moins régulières, moins étendues : il n'y a pas, en Tunisie non plus qu'ailleurs, de recensement annuel de la population. Certaines statistiques ne sont tenues à jour que depuis quelques années. Cependant les données disponibles de 1976 à 1980 nous ont incité à faire l'analyse du tableau suivant. En lignes : les 18 gouvernorats ; en colonnes d'une part les demandes d'emplois par années successives (de EM76 à EM80) d'autre part les mariages pour les mêmes années (de MR76 à MR80). Ces dix colonnes ont d'ailleurs déjà figuré en éléments supplémentaires dans l'analyse du § 4.2.1. Afin d'équilibrer à peu près les deux blocs de colonnes on a multiplié le bloc mariage par 2 ou par 4 : ce qui ne change pas les conclusions.

* placés en éléments supplémentaires

En bref sur l'axe 1 s'opposent les gouvernorats de Médénine, Tunis, Nabeul, Kasserine, Sfax, Nabeul (où relativement la nuptialité l'emporte sur les demandes d'emplois) ; aux gouvernorats de Sousse, Jendouba, Le Kef, Bizerte, caractérisés par des demandes d'emplois en nombre élevé relativement à celui des mariages.

Le plan (2,3) a l'intérêt de montrer un étalement temporel des points MR et EM : approximativement, la courbe des points EM est symétrique de celle des points MR ce qui suggère une corrélation négative, d'ailleurs attendue entre nuptialité et sous-emploi.

4.3 Religion et culture : Les facteurs culturels interviennent aussi dans la motivation au mariage chez les jeunes et le retard de l'âge du mariage.

4.3.1 Le tourisme : Son développement dans le pays a modifié les mœurs des jeunes et leur "attitude" vis-à-vis du mariage : la fréquentation des touristes fait reculer l'âge du mariage du jeune homme d'une part, et le prédispose au mariage mixte (*) d'autre part ; mais nous ne savons pas si les statistiques analysées tiennent compte du nombre de mariages mixtes qui sont le plus souvent fêtés dans le pays dont la jeune femme touriste est originaire.

4.3.2 La religion : Son rôle est important dans les sociétés arabomusulmanes : l'Islam incite et encourage les jeunes au mariage dès qu'on peut subvenir aux besoins matériels d'un foyer.

Comme il a été signalé (§ 1), le mois mobile de Ramadan intervient dans la fixation de la date du mariage ; quand celui-ci coïncide avec la période estivale beaucoup d'émigrés rentrent au pays (en général à la fin du mois du carême) pour passer les vacances et éventuellement célébrer le mariage.

4.3.3 La législation nouvelle relative à l'âge au mariage : La législation sur le mariage fixant à 18 ans pour la femme et 20 ans pour l'homme l'âge minimum au mariage, fait reculer l'âge au mariage chez les jeunes ; d'autant plus que la scolarisation étant obligatoire pour les deux sexes dès l'âge de six ans beaucoup poursuivent leurs études jusqu'à l'âge adulte.

Mais cela a-t-il changé la mentalité de la population concernant l'âge au mariage ?

Une enquête démographique a été menée en 1972 dans le milieu urbain (villes ayant plus de 2 000 habitants sur l'ensemble du territoire) sur un échantillon de 1 200 personnes dont 46% des hommes et 54% des femmes ([1]).

L'une des questions posées est relative à la nuptialité.

Q : D'après-vous, à quel âge une fille et un garçon doivent se marier ?

Réponse :	Age au mariage	du garçon	de la fille
	< 20 ans	1%	27%
	20-25 ans	51%	72%
	≥ 25 ans	46%	1%

(*) Mariages entre tunisiens et étrangers.

Ainsi dès 1972, l'âge idéal au mariage enregistre un recul nettement plus sensible pour les garçons que pour les filles

Ce recul de l'âge au mariage de la femme se répercute-t-il sur les chances d'union ? Les "occasions" perdues risquent-elles d'être préjudiciables à la jeune fille et à la réputation de sa famille ?

D'autre part le tableau ventilant les attitudes adoptées par les deux sexes (homme et femme) montre que les femmes sont plus favorables à un mariage du garçon au-delà de 25 ans, ce qui semble présenter une sécurité pour les jeunes filles et les parents et promettre une meilleure stabilité des ménages. Quant aux hommes, 16% souhaiteraient trouver des femmes à un âge qui est à la limite de celui fixé par le Statut Personnel.

D'une façon générale, la nuptialité féminine ne dépasse guère 25 ans.

Enfin, le coût de la vie a beaucoup augmenté durant les années 1970 et surtout après 1978 : d'où en particulier un accroissement des dépenses nécessitées par les mariages (trousseau ; dot ; ameublement ; loyer...) et, corrélativement un retard au mariage.

4.4 Conclusion : Le mariage est un phénomène social complexe, mettant en jeu tous les aspects de la vie culturelle et économique. Le présent article suscité par le dépouillement des statistiques que l'INST a eu l'intelligence de publier, contribuera, nous l'espérons à faire progresser l'étude de la nuptialité.

Nous tenons à remercier vivement le Professeur J.P. Benzécri pour des améliorations apportées au présent travail sans oublier Mme Laraise pour la frappe de cet article.

Bibliographie sommaire

- [1] A. BOURAOUI, S. SAHLI (1974) : Cahiers du CERES - Tunis. Série démographique n° 4. L'opinion publique et les problèmes démographiques.
- [2] T. HOUIDI, J.M. MIOSEC (1976) : Direction de l'aménagement du territoire. La population tunisienne en 1975.
- [3] A. KASSAB, H. SOTHOM : Publication de l'université de Tunis. Vol XII : Géographie de la Tunisie : les pays et les hommes. Vol XIII : Les régions géographiques de la Tunisie.
- [4] M. SEKLANI (1976) : CNRS - Collection du CRESM. Economie et population du Sud Tunisien.
- [5] M. SEKLANI (1974) : STAG - Tunis (C.I.R.E.D. Séries). La population de la Tunisie.

Sources des données : ANNUAIRES STATISTIQUES DE LA TUNISIE Vol n°s 17 à 26 (de 1967 à 1981) édités par l'Institut National de la Statistique de Tunisie (INST).